

LE PROJET DE COMPLEXE SERRICOLE À L'ÉTAPE DE L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ

VAL-D'OR, LE 19 AOÛT 2020. – Le projet de complexe serricole priorisé par le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) en juillet dernier dans le cadre de la relance économique locale fera l'objet d'une étude de préfaissabilité. Un contrat à cet effet est octroyé à la firme Innovagro-consultants de Saint-Félicien pour la somme de 21 822,26 \$.

Un projet avant-gardiste

Le 15 juillet dernier, le conseil des maires approuvait par résolution les 3 priorités économiques de son territoire. La principale consiste en la construction de serres agricoles en trois phases. La première phase prévoit un complexe serricole dans le pôle de Senneterre avec valorisation des rejets thermiques de la centrale de cogénération Boralex. Les phases suivantes permettraient de développer un concept similaire à partir d'autres sources de chaleur alternatives dans les pôles de Malartic et Val-d'Or, tout en veillant aux préoccupations environnementales.

« C'est un projet qui permet à la fois de diversifier notre économie et de développer notre sécurité alimentaire, mais aussi de nous distinguer des autres territoires et de démontrer notre capacité d'innover. C'est d'ailleurs une initiative qui cadre parfaitement avec le volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec, soit les projets « Signature innovation » des MRC. Ce volet vise à encourager la mise en œuvre de projets majeurs à l'échelle supralocale, à partir d'un créneau d'intervention déterminé par la MRC. Nous croyons donc pouvoir bénéficier de fonds pour sa mise en œuvre », explique M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice des communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232 | 819 856-5866
sophierf@mrcvo.qc.ca

